

Compte-rendu rédigés par les parentsPrésents

Enseignants : Mme Dewez, M Dubois, Mme Gillet, Mme Xerri, Mme Jacquet, Mme Joannon, M Maréchal, Mme Maufay, Mme Mirloupe, Mme Montagnac, Mme Péronnet.

Parents : Mme Boireau, Mme Bojman, M. Cudry, Mme Mougeot pour le GIPO. Mme Abgrall, Mme Laffont, Mme Massimino, Mme Rety, M. Rivoirard, Mme Spolaore pour la FCPE.

Personnes invitées : M Ducousset, délégué départementale de l'Education Nationale, M Grelet, psychologue scolaire du secteur.

Représentant Mairie : Mme Delamoye

Absents

M Farré, Mme Guimas

M. Farré qui est remplacé par M. Maréchal devrait revenir le 2 décembre.

1. RASED et MEDECIN SCOLAIRE

Un nouveau psychologue scolaire, M. Grelet intervient sur les écoles d'Orsay, Gometz et St Jean de Beauregard (13 écoles au total). Il fait partie du Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté (RASED).

M Grelet présente son action dans les écoles (contribuer à la connaissance de l'enfant via des tests psychologiques et pédagogiques, aide à l'orientation,...) et précise qu'il ne souhaite pas être directement contacté par les parents sans l'intermédiaire de l'école. Ses coordonnées pourront être communiquées par l'enseignant, le maître E ou le directeur sur demande des parents.

Les parents indiquent leur désaccord avec cette nouvelle décision qui prive les familles de contact direct avec le psychologue de l'école.

Madame Levraut, **Maître E du RASED**, est présente sur 5 groupes scolaires (à Gometz le Chatel, Gif sur Yvette, Bièvres, Orsay-Mondétour), et intervient dans notre école 4 demi-journées par semaine, uniquement en cycle 2 (CP-CE1).

Les parents d'élèves regrettent que le cycle 3 ne soit pas concerné par le RASED, car ils pensent que les enfants en difficulté auraient besoin d'un accompagnement tout au long de leur scolarité.

Il est rappelé que le RASED de la circonscription ne dispose pas de maître G (rééducateur).

Mme Nogues, **le médecin scolaire**, gère tous les enfants d'Orsay jusqu'au lycée, et les enfants de primaire des communes sectorisées sur Orsay pour le collège (Saclay, Pecqueuse, Boullay les Troux, Les Molières et Forges les bains). Elle restera cette année peu disponible car elle doit assurer des formations à Rennes.

2. DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale)

M. Ducousset précise son rôle en tant que DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale) : vérifier la sécurité et le bien-être des enfants à l'intérieur des écoles maternelles et élémentaires. Une centaine d'écoles sur la circonscription d'Orsay et des Ulis sont ainsi visitées par une douzaine de DDEN qui, d'une façon bénévole, servent de médiateurs entre les écoles et les instances concernées y compris en cas de conflit.

Il est joignable par mail (p.ducousset@laposte.net), et peut se déplacer dans les écoles où son intervention est sollicitée.

3. BILAN de la rentrée scolaire 2013-2014

Effectifs : 258 enfants répartis sur 10 classes, pas de doubles niveaux. M. Maréchal alerte sur les prévisions pour la rentrée 2014 : avec le départ de 65 élèves en 6^{ème} et l'arrivée de 40 élèves de la maternelle, on prévoit un effectif de 233 élèves, soit 5 élèves de moins que le seuil de fermeture. Par conséquent, si rien n'est fait, une classe devrait fermer.

Mme Delamoye fait le point sur les positions de la mairie en matière de sectorisation : aucune dérogation n'est accordée vers l'école du centre sauf dans le cas de fratries déjà scolarisées.

Les 69 nouveaux logements (dont 36 logements sociaux) de la résidence des Huit Arpents seront livrés au plus tard fin décembre 2014 et sont sur le secteur de Mondétour. La mairie va faire jouer cet argument pour éviter la fermeture de classe.

Les enseignants et les parents resteront vigilants sur les décisions de l'Académie afin de se mobiliser pour le maintien des 10 classes dans l'école élémentaire.

4. REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur qui intègre le paragraphe *Mise en œuvre des activités pédagogique complémentaires (APC)* (nouvelle disposition entrée en vigueur à la rentrée 2013) est adopté sans modifications.

5. COOPERATIVE SCOLAIRE

M. Maréchal détaille les comptes de la coopérative scolaire.

Les parents d'élèves remercient le directeur et le mandataire de la coopérative pour leur investissement qui a permis l'action de solidarité lors du décès intervenu dans une famille dont les enfants sont scolarisés à l'école. La somme de 8477 euros a été recueillie. Il est donc souligné que la coopérative a une vocation solidaire qui a rendu légitime et transparente cette initiative.

La coopérative permet aussi aux élèves de profiter de sorties culturelles sans qu'aucune participation soit demandée aux familles.

Cette année, il a été décidé qu'une somme d'environ 80 euros/classe sera gérée par les enfants pour l'achat de matériel divers. Une autre somme d'argent sera affectée au conseil des délégués de classe qui en assumeront la gestion.

6. MISE EN OEUVRE DE LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

M. Maréchal rappelle le cadre légal de cette réforme (24h de temps scolaire sur 9 demi-journées de 3h30 maximum. Temps du midi d'1h30 minimum et temps scolaire/jour de 5h30 maximum).

Le délai de soumission du projet d'aménagement du temps scolaire au DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale) est fixé au 13 décembre.

M. Maréchal présente clairement les 2 scénarios d'aménagement du temps scolaire retenus par la mairie et l'inspection d'académie qui demande un projet cohérent et partagé.

Le projet 1 prévoit : des matinées de 3h15 (8h30-11h45), une pause méridienne de 2h15 (11h45-14h), des après-midi de 2h (14h-16h). Soit des journées de 5h15 de temps scolaire avec un allègement de 45min/j. Mercredi matin, école de 8h30 à 11h45. Le Conseil des maîtres adhère à ce projet car le temps de classe par jour est réellement réduit et la matinée, où les enfants sont plus réceptifs, est allongée.

Le projet 2 prévoit : 2j/semaine comme maintenant (8h30-11h30 et 13h30-16h30) et 2j/semaine avec des après-midi plus courts (13h30-15h).

M Maréchal rappelle que la discussion doit porter à ce stade sur le temps scolaire et non pas de l'aménagement du temps périscolaire (durée, organisations d'activités, gratuité etc.) qui relève de la Mairie.

La réflexion se poursuivra au sein des fédérations des parents en vue d'une nouvelle rencontre avec la Mairie qui aura lieu le 27 novembre. Les représentants de parents d'élèves ne peuvent se déterminer en faveur d'un projet pour deux raisons : des éléments relatifs au temps périscolaires ne sont pas précisés et ils ont été informés trop tard des scénarios retenus. Ils ne souhaitent pas prendre position en conseil sur les scénarios proposés.

7. TRAVAUX

Les enseignants remercient la mairie au sujet des meubles fabriqués par le menuisier des services techniques.

Mme Delamoye liste les travaux effectués pendant l'été et les vacances de la Toussaint et les travaux à venir.

Le **confinement des sols amiantés du bâtiment B** est pour tous un point positif, même si cette solution n'est que temporaire. Des problèmes ont été rencontrés pour la mise en carton et le déménagement des classes, mais globalement les travaux se sont bien déroulés.

Mme Delamoye indique qu'elle proposera au budget 2014 la rénovation des sols amiantés des classes du Bâtiment C.

Les parents souhaiteraient que soit chiffré le désamiantage en même temps que le confinement, car le surcoût temporaire de la première solution est une économie à long terme.

*Les parents d'élèves restent opposés à certaines dépenses qu'ils ne considèrent pas prioritaires notamment le ravalement de la **façade nord du Bâtiment A** prévu sur le budget 2013 (25 000 Euros), alors que des points touchant la sécurité directe des enfants ne seront éventuellement envisagés que l'année prochaine (protection des passages piétons, revêtements sportifs).*

La mairie annonce **la rénovation des fenêtres** vétustes de la façade sud du bâtiment A pour un budget total de 115 000 Euros (pour 25 fenêtres et une porte en PVC double vitrage avec oscillobattants). La partie direction-salle des maîtres-BCD est prévue sur des reliquats du budget 2013 (50000 Euros), le reste (3 salles utilisées pendant le temps méridien) sera porté au budget 2014. *Les parents s'interrogent sur le coût annoncé qui semble très élevé.*

Dans la cour, une nouvelle **table de ping-pong et un nouveau billodrome** ont été installés, comme l'avaient demandé les enfants. Les marquages au sol ont été refaits.

La rénovation de la placette entre les écoles et l'abri-vélo annoncés l'an dernier ne seront pas réalisés sur le budget 2013, ni la seconde table de ping-pong. Ces points sont prévus pour 2014.

Il n'y a pas de demande de l'école pour remplacer les arbres supprimés sur le groupe scolaire et dans la cour de l'école. Les parents indiquent qu'il est important de penser aux replantations avant que tous les arbres ne soient trop vieux.

Toutes les haies de thuyas séparant le bâtiment B de la route de Montlhéry ont été arrachées et remplacées par un grillage avec pare-vue, en attendant la plantation d'une nouvelle haie au printemps.

Les parents sont sceptiques sur la nécessité de cette intervention qui ne bénéficie pas aux enfants puisque cette haie (dans le parking réservé aux logements de l'école) était un écran bien supérieur à ce qui l'a remplacée. Ce budget aurait pu être affecté sur des points plus prioritaires pour les enfants.

En attente d'un projet plus global concernant **les extérieurs côté gymnase**, des améliorations urgentes seront apportées aux équipements sportifs sur le budget 2014 : les revêtements de la voirie d'accès au gymnase qui sert de piste de course et du terrain de basket seront rénovés afin d'assurer la sécurité des enfants. Une étude globale des extérieurs sera engagée, au budget 2014, en tenant compte des travaux de réflexion des parents remis en mairie en septembre 2013 et du cahier des charges des enseignants.

Au sujet du **gymnase**, les parents signalent des fuites d'eau au niveau de la remise où est entreposé le matériel. Mme Delamoye indique que les services techniques ont bouché les fuites au silicone. Aucun projet de rénovation du gymnase n'est envisagé.

Concernant **les toilettes extérieures**, la peinture a été refaite et une VMC installée pour essayer de neutraliser les odeurs persistantes. Une isolation sous le toit a été posée, et le point d'eau intérieur

remplacé par une toilette supplémentaire. Il n'y a pas eu d'étude concernant les problèmes d'humidité au sol qui rendent le carrelage glissant en permanence. Le problème du chauffage reste entier (pas de radiateur coté filles, locaux très exigus).

Les enseignants s'opposent au remplacement d'une fenêtre du préau C par une porte-fenêtre qui permettrait d'accéder plus facilement aux toilettes intérieures de ce préau.

Les toilettes intérieures sont interdites pendant les récréations, et pendant la pause méridienne, car les enseignants ne souhaitent pas voir des élèves sans surveillance accéder au bâtiment.

Actuellement, les élèves sont conduits aux toilettes intérieures avant de sortir en récréation et au moment du regroupement par classe précédant le passage au réfectoire.

8. SÉCURITÉ AUX ABORDS DU GROUPE SCOLAIRE

La surélévation du passage piéton de la sortie de l'école route de Monthéry n'est pas retenue cette année, ni promis au prochain budget. Le coût est estimé à 25000 Euros. Les parents répètent que depuis des années on signale régulièrement la dangerosité de ce passage, dont le feu n'est pas respecté et franchi par des voitures roulant vite.

La mairie indique que **des panneaux lumineux** ont été installés pour indiquer l'école. Les parents demandent à nouveau que les feux soient synchronisés, et que la mairie installe un mouchard qui permettrait d'évaluer objectivement la quantité de véhicules qui ne respectent pas ce feu rouge, et la vitesse de circulation à cet endroit. La mairie ne répond pas.

Concernant le passage piéton effacé à la sortie du parking de la maternelle, la mairie indique qu'elle a fait remonter la demande. C'est la même réponse qu'il y a 6 mois.

Concernant la borne située à l'angle des compagnons du rabot sur le trottoir, qui oblige les enfants et poussettes à descendre sur la rue au niveau de ce carrefour dangereux, il n'y a pas de réponse de la mairie non plus. Ce problème a pourtant été signalé plusieurs fois par les parents depuis l'an dernier.

Les enseignants déplorent de nombreux véhicules ventouses envahissant le dépose-minute de l'école. La mairie répond qu'elle fera le nécessaire pour libérer ces places de stationnement.

Les enseignants ont demandé à la mairie d'avoir accès au parking réservé aux logements, qui est très grand et peu utilisé. Les parents soutiennent cette demande.

9. TEMPS PERISCOLAIRE

Environ 210 enfants mangent tous les jours à la cantine. Pas de problème à signaler.

Les parents demandent à la mairie si des consignes ont été données aux intervenants du midi pour permettre l'accès aux toilettes intérieures aux enfants pendant cette période. Cet accès est permis uniquement au moment du regroupement par classe précédant le passage au réfectoire. En dehors de ce moment, seules les toilettes extérieures sont accessibles.

A partir de janvier 2014 la mairie mettra en place un projet pilote pour le tri sélectif et contre le gaspillage alimentaire à la cantine.

L'association Lire et Faire Lire va intervenir sur le temps du midi pour les élèves de CP. Le but de cette association est de partager et susciter le plaisir de lire par le biais de lecture à voix haute faite par des intervenants bénévoles.

Environ un centaine d'enfants reste à l'étude, même si l'effectif est très variable en début d'année. Contrairement aux années précédentes les groupes pour l'étude sont composés d'enfants de niveau différent. Concernant le travail donné, les parents rappellent que certains enfants n'ont pas fini leur devoir en rentrant chez eux. Les enseignants répondent qu'ils ne peuvent pas toujours vérifier tous les devoirs, et qu'il faut dans ce cas en parler avec l'enseignant de l'étude de l'enfant concerné.

L'accès à la deuxième cour à 16h30 qui avait été interdit pour des questions de sécurité (enfants qui sortaient du portail pour chercher le ballon) est rétabli grâce à l'organisation des parties de football surveillées par M. Dubois. Les parents approuvent cette nouvelle organisation.

10. GYMNASE ET EQUIPEMENT SPORTIFS

Les enseignants apprécient la présence d'équipements sportifs de proximité.

Des nouveaux équipements ont été aménagés et M Dubois se félicite d'avoir pu faire de la lutte. Il est rappelé que des intervenants-mairie peuvent être sollicités pour l'installation des équipements sportifs avant l'arrivée des enfants pour optimiser le temps d'utilisation de la salle. Néanmoins l'état vieillissant du gymnase est évoqué, notamment les problèmes d'acoustique et le manque d'espace pour la pratique de jeux collectifs avec des classes nombreuses.

11. INFORMATIQUE

Toutes les écoles seront fournies en vidéoprojecteurs supplémentaires. En 2013, le Guichet verra sa classe mobile équipée d'une malle complémentaire de 5 ordinateurs portables avec des écrans plus grands que les précédents. En 2014, le Centre et Mondétour seront équipés.

Deux ordinateurs supplémentaires ont été achetés avec le budget de fonctionnement résiduel. Il reste un gros problème de manque d'homogénéité du parc informatique. L'intervention de parents bénévoles pour la maintenance informatique est sollicitée notamment quand Steven, qui s'occupe à présent des ordinateurs, sera parti (fin 2013).

12. PISCINE

L'active piscine se passe bien. Il est répondu aux parents que l'intimité des enfants est respectée à partir du CE1, les enfants ne se changeant plus dans les vestiaires collectifs, mais dans les cabines, par 2.

La semaine dernière, l'une des classes de CM1 n'a pas pu se rendre à la piscine, par manque de place dans le bus. Les enseignants indiquent que c'est la première fois que la navette supplémentaire de la mairie est nécessaire pour le transport des 2 classes, elle sera de nouveau là les prochaines fois.

13. L'ANGLAIS

L'école a communiqué ses besoins en enseignement d'anglais et attend une réponse pour l'éventuelle nomination d'un intervenant.

Actuellement seules 3 classes peuvent bénéficier de cet enseignement (les CE2 et 1 CE1).

Il est souligné que les nominations d'intervenant deviennent difficiles parce que d'une part on autorise l'enseignement de l'anglais par de maîtres non habilités et d'autre part l'académie considère qu'à terme les enseignants plus récemment formés assureront intégralement l'enseignement de l'anglais. *L'intervenant d'anglais a été affecté à la mi-novembre.*

14. SOUTIEN SCOLAIRE (Activités Pédagogiques Complémentaires, ou APC)

Ce soutien est réduit par rapport aux années précédentes, et passe à 36 heures par an. Il est organisé par les enseignants avec des petits groupes d'enfants, et il a lieu entre 11h30 et 12h les lundi, mardi et jeudi.

Il est proposé aux enfants avec des difficultés passagères par l'enseignant, avec l'autorisation des parents. Ce temps pourrait être utilisé pour des activités liées au projet de classe, mais l'inspection a encouragé la priorité au soutien pour l'instant.

15. RENCONTRES ENSEIGNANT-PARENTS

Les enseignants ont fait le choix de ne plus organiser les rencontres parents-enseignants le même jour pour toutes les classes afin de mieux gérer les fratries. Le calendrier proposé est le suivant :

CP-CE1 : 30 novembre 2013

CE2 : 14 décembre 2013

CM1-CM2 : 11 janvier 2014

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 4 mars 2014 à 18h30